

BARÈME DES HONORAIRES

ACHAT - VENTE

VENTE DE BIEN IMMOBILIER

4,80 % TTC* applicable sur le prix net vendeur

** forfait de 3.800 € TTC pour toutes Les Transactions Inférieures à 80.000 € (net vendeur)*

LOCATION

HABITATION - PROFESSIONNEL

Base forfaitaire de 120 € + 10 % du loyer annuel HC

*à partager par moitié entre le bailleur et le locataire, dans la limite du plafond fixé par la loi ALUR
(comprenant visites, constitution de dossier, rédaction du bail, état des lieux...)*

COMMERCE

2 mois de loyers HT

à la charge du Preneur

(comprenant visites, constitution de dossier, rédaction du bail...)

GESTION LOCATIVE

6 % HT à la charge du Bailleur

